

Quelques documents pour servir à l'histoire de la reliure à Tournai

(XV^e-début XVI^e siècle)

Dominique Vanwijnsberghe

Depuis quelques années, le passé artistique du Nord de la France a suscité un regain d'intérêt et, dans cette région d'entre-deux, l'on assiste à une sorte de prise de conscience d'une identité artistique distincte, qui va de pair avec la découverte d'œuvres et de groupes documentés, localisables dans des villes telles que Lille, Valenciennes, Cambrai, Arras, Saint-Omer ou, plus au sud, Amiens, villes auxquelles des monographies ou des contributions plus ponctuelles ont été consacrées¹. C'est du « Grand Nord » qu'il s'agira dans cette courte note, puisque j'envisage le cas de Tournai, quatrième ville de France au XV^e siècle, après Paris, Rouen et Orléans². Véritable enclave en territoire bourguignon, le Tournaisis est séparé de Saint-Quentin, le domaine le plus proche du roi de France, par plus de « vingt et une grosses lieues », soit environ soixante-dix kilomètres³. L'ambiguïté géographique est remarquable

1. Je me limiterai à deux références récentes, capitales me semble-t-il. Pour la peinture de chevalet, l'article de C. Sterling, « La peinture sur panneau picarde et son rayonnement dans le Nord de la France au XV^e siècle », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1981, pp. 7-49 et pour la miniature, la contribution de F. Avril et N. Reynaud, « Le Nord », dans *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520, Catalogue de l'exposition «Quand la peinture était dans les livres», Bibliothèque nationale, 16 octobre 1993-16 janvier 1994*, Paris, 1993, pp. 71-103.

2. Sur l'histoire de Tournai à la période envisagée, voir l'aperçu de P. Rolland, *Histoire de Tournai*, Tournai, 1964, pp. 143-170. L'ouvrage de référence reste M. Houtart, « Les Tournaisiens et le Roi de Bourges », *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Tournai*, 12, 1908. Voir également G. Wymans, « Le déclin de Tournai au XV^e siècle », *Anciens Pays et Assemblées d'États (Album E. Lousse)*, 22, 1961, pp. 111-134 ; J. Paviot, « Tournai dans l'histoire bourguignonne », *Les Grands Siècles de Tournai (Tournai - Art et Histoire)*, 7), Tournai/Louvain-la-Neuve, 1993, pp. 59-80.

3. Lettre de Charles VI adressée aux Tournaisiens le 3 septembre 1411, publiée par M. Houtart, *op. cit.*, p. 2.

et des études entreprises récemment devraient mettre en évidence son incidence sur la production artistique¹.

Mon propos se limitera à un problème assez pointu, celui de l'activité des relieurs tournaisiens au xv^e et au début du xvi^e siècle. L'approche sera strictement documentaire. Elle découle de recherches entreprises sur la miniature tournaisienne au xv^e siècle, qui m'ont amené à reprendre systématiquement les sources éditées relatives aux industries d'art de la Cité des cinq clochers, ainsi que le nombre très réduit des archives de la ville ayant échappé à l'incendie de mai 1940. Les notes laissées au lendemain de la guerre par certains érudits locaux, qui constituent la Collection de la ville de Tournai, aux Archives de l'État à Tournai (A.E.T.), ont également été passées au crible. Enfin, j'ai dépouillé d'autres séries comptables conservées aux Archives départementales du Nord (A.D.N.), principalement celles des institutions religieuses situées dans la partie francophone de l'ancien diocèse de Tournai. Ces dépouillements, fort intéressants pour certaines villes de l'actuel Nord de la France n'ont malheureusement livré aucune mention intéressant directement les relieurs tournaisiens, ce qui pourrait signifier que les travaux de reliure étaient confiés prioritairement à des artisans locaux ou, dans le cas d'institutions religieuses, à des clercs. Ainsi, comme l'a bien montré une étude récente², la ville de Lille, qui n'apparaît pas jusqu'à présent comme un centre important de production de livres, a pourtant connu au xv^e siècle de florissants ateliers de reliure.

Quoique de nombreuses mentions aient déjà été éditées dans des publications éparses, il m'a semblé utile de les réunir en une courte note en espérant que cet état de la documentation puisse aider ceux qui voudront se pencher sur un artisanat local sans doute relativement prospère³. Cette note se justifie aussi par l'accroissement assez significatif de la documentation concernant les relieurs tournaisiens depuis les *Études sur l'art à Tournai*, publiées en 1888 — il y a plus d'un siècle ! — par Amaury de la Grange et Louis Cloquet⁴. Malgré son âge, cette étude reste toutefois la référence

1. Je pense en particulier aux études récentes de Ludovic Nys sur l'industrie de la pierre de Tournai. Voir les résultats de l'analyse documentaire dans L. Nys, *La Pierre de Tournai. Son exploitation et son usage aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles (Tournai - Art et Histoire, 8)*, Tournai/Louvain-la-Neuve, 1993. La production d'ex-votos, dès la seconde moitié du xiv^e siècle, sera envisagée dans une étude à paraître.

2. G. Colin, « Lille, centre de reliure à la fin du Moyen Âge », *Gutenberg Jahrbuch*, 1992, pp. 352-367.

3. Nous pensons en l'occurrence aux recherches entreprises à la Bibliothèque royale de Belgique par M. Georges Colin, qui prépare une étude détaillée de la « source monumentale ». Que M. Colin trouve ici la marque de notre gratitude pour les informations communiquées à mesure que ses travaux avançaient.

4. A. de la Grange et L. Cloquet, « Études sur l'art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville », *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, 20, 1887 ; 21, 1888. Les relieurs sont traités au tome 21, pp. 39-46.

« incontournable » de ceux qui entament des recherches sur l'art tournaisien¹.

1. Jean Locquet

Les comptes dits « généraux » de la ville de Tournai² mentionnent le paiement, à l'extrême fin du XIV^e siècle, d'une somme de neuf livres à un ecclésiastique du nom de *Jean Locquet*. Il est rétribué pour des travaux de reliure et de réparation effectués sur des registres. On rencontrera plus bas d'autres mentions des clercs employés par la ville.

A maistre Jehan Locquet, clerc, pour le salaire de se paine et travail d'avoir reloié et réparé plusieurs livres et registres appartenans à le loy de ledite ville, c'est assavoir l'original livre de le loy ouquel on escript de jour en jour les bans et lois de ladite ville tant criminelz comme chivilz; - item, ung livre ouquel sont escriptes et enregistrés pluseurs des chartes et privilèges d'icelle ville, et sont yceux deux livres en parchemin; - item, et pluseurs autres livres en papier, tant livres journaux comme pluseurs répertoires, et èsquels livres ledit Locquet a livré six dousaines de parcermin ou environ pour refourmer yceux livres pour y mettre de registre, pour tout ce ix lb³.

Notons que plusieurs Registres de la loi portant sur leur reliure la signature de I. Loquet étaient conservés aux Archives de la ville de Tournai avant la guerre. On possède encore aux A.E.T. un cartulaire portant une reliure de

1. Il m'est agréable de remercier ici le Prof. M. Smeyers et le Dr. Chris Coppens pour leur lecture critique de cette note.

2. Comme l'a souligné C. Pantens, après M. Houtart, l'appellation est impropre. Il s'agit en fait des comptes du receveur général. Pour le détail des postes, voir M. Houtart, *op. cit.*, pp. xiv-xv; C. Pantens, « Rapport sur les comptes dits généraux de la ville de Tournai (1397-1427) », *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 129, 1963, pp. XCIX-CI.

3. Compte dit « général » de 1399, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville. Édité par A. de la Grange et L. Cloquet, *op. cit.*, p. 46, par F. Hennebert, « Extraits d'anciens comptes (XIV^e et XV^e siècles) », *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, 5, 1858, pp. 185-186, n° 346 et repris par C. Debaisnes, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle*, 2, Lille, 1886, p. 786. Cette mention n'apparaît pas dans le double des comptes de 1399 conservés aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, Chambres des Comptes n° 39903, du 1^{er} janvier au 31 mars 1399 et n° 39904-39905, deux comptes, du 1^{er} juillet au 31 décembre 1399. Elle n'est pas reprise non plus dans les comptes n° 39906 et 39907, qui vont du 1^{er} janvier au 30 juin 1400. En ancien style, ces deux registres étaient repris dans l'année 1399, ce qui aurait pu prêter à confusion. Il est donc probable qu'un resserrement chronologique puisse être opéré entre le 31 mars 1399 et le 1^{er} juillet de la même année, soit la période couverte par le registre manquant.

cet artisan (Fonds des cartulaires, n° 94)¹. Pinchart a signalé un cartulaire des cens dus à l'abbaye de Saint-Martin, signé par Locquet². Daté de 1388, il s'agit du plus ancien témoin de l'activité de l'artisan. A. Hocquet affirme, sans citer ses sources, que le relieur mourut en 1421³.

2. Jean Rainar (ou Renart)

Les comptes de l'église Saint-Brice mentionnent par deux fois — en 1404-1405 — un relieur nommé Jean Rainar.

A mestre Jehan Rainar pour refaire et recouvrir le grant mesel et pour mettre x claus, v s. t.⁴

Item a lui pour avoir fait faire un livre loiet d'assielles pour faire escrire les rentes dicelle eglise et les obis qu'elle doit. Se cousta xij g. sont a tournois, vij s. ij d.⁵

Sans doute faut-il identifier ce Jean Rainar au *Jean Renart* attesté en 1417 dans les comptes dits « généraux » de la ville de Tournai, où il est payé pour la reliure d'un registre et pour d'autres menus travaux de reliure.

A Jehan Renart loyeur de livres pour sen salaire et desserte d'avoir reloye remis a point et couvert daissielles un grant registre et livre de pappier

1. Ces renseignements m'ont été gracieusement communiqués par G. Colin qui, dans son article à paraître, publiera cette reliure, ainsi qu'un frottis du Registre de la loi 1393-1401 réalisé par A. Hocquet et conservé dans le recueil Maxe-Werly de la Bibliothèque nationale de France. Sur les Registres de la loi signés « Loquet », voir P. Verheyden, « Zestiende-eeuwsche registerbanden », *Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen*, 5, 1907, p. 124, note 1. Voir également la notice d'A. Hocquet dans *Catalogue de l'Exposition des arts décoratifs anciens et du livre. Tournai, mai-septembre 1930*, Tournai, 1930, n° 2, p. 163.

2. A. Pinchart, « Quelques artistes et quelques artisans de Tournai des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles », *Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 51, 3^e série, 4, Bruxelles, 1882, p. 613, note 2.

3. *Exposition des arts décoratifs anciens...*, *op. cit.*, p. 163.

4. À Tournai, la monnaie de compte généralement utilisée est la monnaie de France. La livre tournois vaut vingt sous tournois, le sou étant lui-même divisé en douze deniers. En partant d'inventaires, Bozzolo et Ornato ont estimé la valeur moyenne d'un livre aux XIV^e et XV^e siècles à quatre livres parisis, soit cinq livres tournois. Voir C. Bozzolo et É. Ornato, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge. Trois essais de codicologie quantitative*, Paris, 1980, pp. 25-26. Les auteurs ont calculé que cette somme représentait six jours et demi du salaire d'un notaire ou d'un secrétaire du roi (p. 28).

5. Compte de l'église Saint-Brice 1404-1405, brûlé en mai 1940, dans l'incendie des Archives de la ville. Édité par E. Soil de Moriame, « L'église Saint-Brice à Tournai. Inventaire et extraits de ses archives. Sources pour l'histoire de cette église. Notes sur l'église, son mobilier, ses œuvres d'art. Fondations. Chapellenies, usages liturgiques. Description de l'église actuelle », *Annales de la Société historique et littéraire de Tournai*, 13, 1908, p. 123.

ouquel sont escrips et enregistries les arieraiges deubz acause des dessus dictez anchiennes rentes. Et aussi avoir recolle et remis a point certains rolles esquelz sont escrips les rappors des trespas des viaigeurs des dictes rentes pour ce xxij s. vj d¹.

3. Jacques Gontier

Un autre ecclésiastique semble avoir été le relieur attitré de l'église Sainte-Marguerite au début du xv^e siècle: il s'agit de Jacques Gontier, attesté dans les comptes de cette église de 1414 à 1431. Il effectue des travaux relativement importants : deux livres de grand format et un missel.

A sire Jaque Gontier, pour avoir reloyet un grans livres de la dicte eglise, 70 s².

A sire Jaque Gontier, prestre, pour avoir couvert et loyé ledit messel..., 58 s. 10 d³.

Audit Jaque Gontier, pour avoir reloyé et remis a point ung grant livre de ladicte eglise et y mis et adioüsté 2 nuefs coyers de vellin, venant des coyers dessusdis, et escrips par ledit Pierre de Kayeux..., 35 s. 3 d⁴.

Signe d'une certaine renommée, Jacques Gontier est également employé par l'église Saint-Brice, qui lui confie en 1422-1423 la reliure d'un livre de baptême.

A sire Jacq. Gontier pour un livre a baptisier enffans, xx viij s⁵.

4. Jacquemart de Flandres

Les comptes de Saint-Brice font état d'un autre relieur — deux autres

1. Bruxelles, Archives générales du Royaume, Chambres des Comptes, n° 39932, *Compte du 1^{er} juillet au 30 septembre 1417*, fol. 24.

2. Tournai, Archives de la Cathédrale, Fonds de la paroisse Sainte-Marguerite, Comptes des recettes et mises du 24 juin 1414 au 24 juin 1415. Publié par J. Dumoulin et J. Pycke, « Comptes de la paroisse Sainte-Marguerite de Tournai au quinzième siècle. Documents inédits relatifs à Roger de la Pasture, Robert Campin et d'autres artisans tournaisiens », *Les Grands Siècles de Tournai (Tournai - Art et Histoire, 7)*, Tournai/Louvain-la-Neuve, n° 20, p. 286.

3. Tournai, Archives de la Cathédrale, Fonds de la paroisse Sainte-Marguerite, Comptes des recettes et mises du 24 juin 1430 au 24 juin 1431. Dans *Idem*, n° 147, p. 301.

4. Tournai, Archives de la Cathédrale, Fonds de la paroisse Sainte-Marguerite, Comptes des recettes et mises du 24 juin 1430 au 24 juin 1431. Dans *Idem*, n° 151, p. 301.

5. Compte de l'église Saint-Brice, 1422-1423, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville de Tournai. Édité par E. Soil de Moriamé, *art. cit.*, p. 165.

peut-être — d'une génération l'aîné de Jacques Gontier. Cet artisan, désigné sous le nom de Jacques ou de Jacquemart de Flandres est attesté de 1400 à 1414¹.

Pour loyer les ij livres des pourcessions par Jacquemart des Flandres, x s².
A maistre Jacques de Flandres pour avoir reloyet iij des livres de lad. eglise,
iceux recollez et escript aucunes choses, xxvij s³.

5. Jacques (ou Jean ?) Pouille

La documentation reste quasi muette sur les relieurs tournaisiens actifs du deuxième au dernier quart du xv^e siècle. Ces artisans ne sont connus que par des reliures signées couvrant des productions d'origine tournaisienne ou, du moins, destinées à cette ville. Une seule mention documentaire recoupe des témoins monumentaux encore existants. Il s'agit d'un extrait des Comptes communaux de 1445, relevé par Alexandre Pinchart, dans lequel apparaît un certain Jean Pouille, « loyeur de livres⁴ ». Dans une autre publication, Pinchart signale une reliure signée « Ja. Pouille⁵ », qu'il identifie au Jean Pouille des comptes communaux⁶. Depuis, plusieurs reliures signées Iaq. Pouille ou parfois Poialle ont pu être repérées⁷. Deux d'entre elles⁸, origi-

1. Notons qu'un homonyme se rencontre à plusieurs reprises dans les comptes de l'église Saint-Piat pour l'année 1423-1424, où il est qualifié de « petit clerc ». Résidant dans la rue de Babylone (actuelle rue des Jésuites), il est chargé de tâches d'intendance. Il semble avoir quitté ses fonctions au terme de la même année, période à laquelle des gratifications lui sont accordées. Toutefois, aucun travail de reliure ne figure parmi les tâches qui lui sont imparties.

2. Compte de l'église Saint-Brice, 1400-1401, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville de Tournai. Édité par E. Soil de Moriame, *art. cit.*, p. 118.

3. Compte de l'église Saint-Brice, 1413-1414, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville de Tournai. Édité par E. Soil de Moriame, *art. cit.*, p. 153.

4. A. Pinchart, « Quelques artistes et artisans... », *art. cit.*, p. 608.

5. Le ms. 132 de la Bibliothèque de la ville de Tournai, détruit dans l'incendie de mai 1940. Voir A. Pinchart, *Archives des Arts, des Sciences et des Lettres*, 3, Gand, 1881, p. 127.

6. « Nous avons rencontré dans un compte de 1445 le nom de Jean Pouille "loyeur de livres" qui a été appliqué au moyen d'un fer sur les plats de la couverture d'un manuscrit de la Bibliothèque de la ville » (*art. cit.*, p. 608). Et de faire référence au ms. 132.

7. Ces reliures seront analysées par M. Georges Colin. Signalons déjà celle qui couvre le psautier (dit « de Gand », conservé à la Bibliothèque capitulaire de la cathédrale de Tournai (ms. A. 15) signée « POIALLE » (Voir *Catalogue de l'exposition Trésors sacrés (Cathédrale de Tournai, 9 mai-1 août 1971)*, n° 11, p. 47), le livre d'heures à l'usage de Tournai conservé à New York, Pierpont Morgan Library, Ms. M. 857 et celui de l'ancienne collection Delamarre, actuellement dans une collection privée allemande (voir J. Plotzek, *Andachtbücher des Mittelalters aus Privatbesitz. Katalog zur Ausstellung im Schmütgen-Museum, Cologne, 1987*, n° 51).

8. Le manuscrit de New York et le livre d'heures Delamarre.

nales, couvrent des manuscrits attribuables quant au style au Maître des Privilèges de Gand et de Flandre, un artiste actif dans le troisième quart du xv^e siècle. La chronologie ne contredit donc pas une possible identité de Jacques et de Jean Pouille. Par ailleurs, les signatures relevées sur certaines reliures (« Ia. ») semblent indiquer que le prénom du relieur a bien été Jacques. Quoique l'hypothèse d'un Jean Pouille relieur ne puisse être écartée *a priori*, il semble bien plus plausible que cette lecture ne soit en définitive qu'une erreur de transcription de Pinchart.

Il faut attendre l'extrême fin du xv^e siècle et le début du xvi^e pour retrouver trace d'autres artisans. Remarquons qu'il s'agit souvent d'ecclésiastiques¹.

6. Allart Samer

Allart Samer, prêtre, travaille en 1510 pour la ville à la couverture de registres des comptes dits « généraux ».

A sire Allart Samer, prebste, loyeur de livres, pour avoir lyé et couvert huit grans livres pour servir au fait de la dite receipte, 59 s. 6 d².

Le missel de la cathédrale, conservé actuellement à la Bibliothèque du chapitre cathédral (B.C.T.) sous la cote A.11 porte une signature qu'Alison Stones a cru pouvoir lire « Samer » en 1971³. En fait, comme l'établira Georges Colin, cette signature cadre typologiquement dans la production du relieur tournaisien Janvier et doit lui être attribuée.

1. Je laisse de côté le cas du scribe Alard Janvier, dont le nom apparaît au folio 1 d'une Vie de saint Piat et de saint Eleuthère, autrefois conservée à la Bibliothèque de la ville de Tournai sous la cote 100: « ... et fut escrit l'an 1479, par M. alard Janier ou Januier ». P. Faider suggère prudemment que ce nom doit être rapproché de celui du relieur tournaisien Janvier. Voir P. Faider et P. Van Sint Jan, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique*, VI. *Catalogue des manuscrits conservés à Tournai (Bibliothèque de la ville et du séminaire)*, Gembloux, 1930, p. 106. Je n'aborderai pas non plus le relieur *Jacobus Clericus*, qui laisse son nom dans un exemplaire du *Decisiones parlamenti Dalphinialis Gratianopolis* imprimé à Lyon en 1528 et présenté à l'exposition de 1930. Voir *Exposition des arts décoratifs anciens et du livre, à Tournai, de mai à septembre 1930*, Tournai, 1930, pp. 166-167. L'identification de cette mention avec un bibliophile tournaisien, peut-être Jacques Le Clerc, premier conseiller de la ville né en 1545, ne me paraît en effet pas suffisamment fondée. Voir sur cette problématique A. Hocquet, « Au sujet de quelques reliures du xvi^e siècle », *La Vie Wallonne*, 9, 1930-1931, pp. 140-141 ; P. Faider et P. Van Sint Jan, *op. cit.*, pp. 22-23.

2. Compte dit « général » de 1510, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville de Tournai. Édité par A. de la Grange et L. Cloquet, *op. cit.*, p. 46.

3. Sur ce livre voir la notice d'A. Stones dans *Catalogue de l'exposition « Trésors sacrés » (Cathédrale de Tournai, 9 mai-1 août 1971)*, n° 15, pp. 51-53.

7. Autres travaux confiés à des ecclésiastiques

Comme on l'a souligné en commençant, les documents montrent que les communautés religieuses de quelque importance confiaient généralement leurs travaux de reliure à un clerc, qui cumulait souvent en outre des activités de scribe et occasionnellement d'enlumineur. Les mentions éditées pour d'autres villes et institutions confirment cette observation¹. On conserve par exemple plusieurs mentions relatives à l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés-Porcins, où, vers 1466-1468, le frère Jean de Chiens intervient dans la reliure de livres :

Item a frere Jehan de Chiens pour loyer livres ung quir de vacce a deux fremaux de viaux².

Pour cloans de livres, filz d'accat et a eu frere Jehan iij piaux de viel et ung piau de vacque de chyens [céans ?] pour couvrir livres iij livres³.

Des achats de fournitures (parcouchin, outillage de relieur, agraffes, cuir) ont été retrouvés dans les comptes de cette abbaye, ce qui laisse supposer que des travaux d'écriture et de reliure ont été réalisés au sein-même de l'institution religieuse.

Pour vj douseines de vellin de Gand, pour livres escripre de chuer : xvij livres⁴.

Pour les hostieux pour loyet livres : lx gros⁵.

1. Voir par exemple, les extraits de comptes publiés par P. Lefevre, « Transcriptions, enluminures et reliures de manuscrits liturgiques aux xv^e et xvi^e siècles », *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, 1935, 12, n° 1, pp. 8-23. Ils concernent l'abbaye norbertine d'Averbode. Voir aussi C. Dehaisnes, *op. cit.*, p. 564 (Compte de la fabrique de la collégiale Saint-Amé de Douai, du 24 juin 1379 au 23 juin 1380) : « ix s. baillés a sire Fille Legillon pour refaire et rappareillier bien et souffisamment le martrologe et un sequencier et ij tropiers » ; p. 595 (Compte du 24 juin 1382 au 23 juin 1383) : « xij s. a sire G. de Labbie pour tout sen sellaire pour reloyer et pour mains iij gros le livre de le Bible et tous les aultres livres aussi souffisamment rappareillier » ; p. 625 (24 juin 1385 au 23 juin 1386) : « xij s. a Mess. G. De Labie pour rataquier plusieurs choyers a plusieurs livres; iij s. pour l'estoffe et pour les claus pour mettre as dis livres ».

2. Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, II 1200, Fonds Pinchart, farde 19, *Abbaye de Notre-Dame-des-Prés-Porcins, Compte de 1466-1467*.

3. Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, II 1200, Fonds Pinchart, farde 19, *Abbaye de Notre-Dame-des-Prés-Porcins, Compte de 1467-1468*.

4. Abbaye de Notre-Dame-des-Prés-Porcins, Compte de 1459-1460. Édité par A. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres. Documents inédits*, 3, Gand, 1881, p. 129. Ce compte a disparu. Les références données par Pinchart (Bruxelles, Archives générales du Royaume, n° 30576, fol. cxxxv) ne correspondent plus à la numérotation de l'inventaire de Gachard, publié en 1879, et qui reste le classement actuel. Le n° 30576 de cet inventaire concerne des comptes du xvii^e siècle, relatifs aux revenus et pensions du clergé hainuyer.

5. Abbaye de Notre-Dame-des-Prés-Porcins, Compte de 1462-1463. Édité par A. Pinchart, *Ibidem*.

Pour les cloans des livres de l'église : xxxj gros¹.

Pour du quir pour loyer les livres et pour les cloans pour les livres : xxxv gros².

De nombreux clercs semblent par ailleurs s'être spécialisés dans la confection de livres, pratiquant une forme de « concentration horizontale », où ils cumulent plusieurs stades du processus de production. Ainsi, plusieurs ecclésiastiques travaillent pour l'église Saint-Brice à l'écriture et la reliure de livres liturgiques :

Pour avoir reloyet et recouviert un breviaire tenant al estapliel ou cuer au lez devans le curet et aussy pour reloyer et recouvrir i psautier de ladicte église par le clerc de saint Nicolas xxvij s. vj d³.

A Sire *Pire* chapelain des xj heures de Nostre-Dame pour avoir reloyet ung missel de lad. eglise payet, xxvj s⁴.

A ung religieux de Lannoy pour avoir fait des grandes lettres et icelles cadelier et floreter dud. antiphonier et aussi pour avoir led. antiphonier loyer et estoffer luy a esté payé... pour l'année de ce compte, xxx lb xvij s⁵.

A Sire *Jehan van Lierde* pour avoir escript ung obituaire en parchemin xxijj gr. et pour l'avoir loyet et couvert de veaux viij gros font ensemble xxxij gr. pour les deux tiers contre les pauvres lesquels paient un tierch xxj s⁶.

Occasionnellement, c'est également à un ecclésiastique que le pouvoir communal confie la reliure de ses registres. Outre les cas de Jean Locquet et d'Allart Samer, déjà cités, un autre prêtre apparaît dans les comptes dits « généraux » :

A sire Pierre de Carmont, prebstre, pour son salaire d'avoir loyé et couvert

1. Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, II 1200, Fonds Pinchart, farde 19, *Abbaye de Notre-Dame-des-Prés-Porcins, Compte de 1462-1463*.

2. Abbaye de Notre-Dame-des-Prés-Porcins, Compte de 1464-1465. Édité par A. Pinchart, *Ibidem*.

3. Compte de l'église Saint-Brice, 1407-1408, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville de Tournai. Édité par E. Soil de Moriame, *art. cit.*, p. 139.

4. Compte de l'église et du luminaire de Saint-Brice, 1533-1534, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville de Tournai. Édité par E. Soil de Moriame, *art. cit.*, p. 216.

5. Compte de l'église et du luminaire de Saint-Brice, 1536-1537, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville de Tournai. Édité par E. Soil de Moriame, *art. cit.*, p. 219.

6. Compte de l'église et du luminaire de Saint-Brice, 1536-1537, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville de Tournai. Voir *Ibidem*.

d'asselles et de cuyr de truye ung grand livre en parchemin pour en faire le livre et registre de la loy, 5 lb. 10 s¹.

8. Mention à des disciplines connexes : les « épiciers » et les orfèvres

Les documents attestent une pratique répandue dans les administrations et qui consistait à acheter des registres vierges, déjà reliés, complétés ensuite par le ou les scribes². À Tournai, ces « cahiers couverts » étaient livrés par des « épiciers », chez qui on s'approvisionnait également en fournitures diverses, comme l'encre, le papier ou la cire.

A *Collart Jaumont* espissier³ pour deux pappiers... loyets et couvers par lui fais et livrez pour le fait de la dessus dicte recepte⁴.

A *Jehan de le Croix*, especier, pour trois livres couvers et lyez xxij solz⁵.

A *Jehan de le Croix*, especier, pour ung livre contenant six mains de papier xvij sols⁶.

A *Jehan de le Croix*, pour ung livre lié et couvert contenant 5 mains de papier xv sols et denier 1/2⁷.

A *Jehan de le Croix*, pour ung livre lyet et couvert, contenant cinq mains de papier xv sols et x deniers 1/2⁸.

A *Simon Halant* et *Haquinet de le Croix*, espissiers, pour plusieurs parties de papiers, livres, chire, encre et aultres choses qui ont esté délivrées a la dicte ville xxxij livres x sols iij deniers⁹.

1. Compte dit « général » de 1536, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville de Tournai. Édité par A. de la Grange et L. Cloquet, *op. cit.* p. 46.

2. Sur cette pratique, voir P. Verheyden, « Zestiende-eeuwse registerbanden », *Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen*, 5, n° 1, 1907, pp. 124-137.

3. Une inscription épigraphique conservée au Musée d'histoire et d'archéologie signale que Colart Jaumont, époux de Marguerite Deltombe, décède le jour de Noël 1448. Sur cette inscription et sur la stèle présumée de Jaumont, voir L. Nys, « À propos d'un tableau votif du début du xv^e siècle, provenant de l'ancien cloître de la cathédrale de Tournai », *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, 19, 1986, pp. 158-169.

4. Bruxelles, Archives générales du Royaume, Chambres des comptes, n° 39933, *Comptes dits « généraux » de la ville de Tournai du 1er octobre 1418 au 31 mars 1418*.

5. Tournai, Archives de l'État, Archives de la ville de Tournai, n° 298, Copies d'extraits d'actes tournaisiens par J.-M. Wangermez, *Comptes d'entremise de 1472-1473*, fol. 15.

6. Tournai, Archives de l'État, Archives de la ville de Tournai, n° 298, Copies d'extraits d'actes tournaisiens par J.-M. Wangermez, *Comptes d'entremise de 1476-1477*, fol. 17.

7. Tournai, Archives de l'État, Archives de la ville de Tournai, n° 298, Copies d'extraits d'actes tournaisiens par J.-M. Wangermez, *Comptes d'entremise de 1479-1480*, fol. 12v.

8. Tournai, Archives de l'État, Archives de la ville de Tournai, n° 298, Copies d'extraits d'actes tournaisiens par J.-M. Wangermez, *Comptes d'entremise de 1480-1481*, fol. 11v.

9. Tournai, Archives de l'État, Archives de la ville de Tournai, n° 298, Copies d'extraits d'actes tournaisiens par J.-M. Wangermez, *Comptes d'entremise de 1470-1471*, fol. 19.

Mentionnons pour terminer le fait que, pour certaines reliures sans doute plus précieuses ou dans le cas de livres « enchaînés », on faisait appel à des ouvriers du métal pour « garnir » le livre. Deux mentions concernent l'église Saint-Nicolas.

A Jehan Conus¹ pour son salaire d'avoir garny de platines de laiton² le livre ou sont les euvangilles exposées q. mons. le cure a donne a lad. eglise a este paye compris la kaine a quoi il est ataquiet³.

A Quentin Deffarvaque⁴ pour avoir garni de laiton l'antophonaire d'hiver⁵.

L'un des faits les plus marquants, qui ressort clairement des documents rassemblés ici, est le rôle important joué par les ecclésiastiques dans la reliure de livres à Tournai, à une époque où l'on s'attendrait plutôt à la mainmise d'ateliers laïcs sur l'ensemble de la production. Peut-être s'agit-il là d'une image partiellement biaisée par la prépondérance, dans le matériel dépouillé, des sources ecclésiastiques, en l'occurrence des comptes paroissiaux. Il faut toutefois faire remarquer que les mêmes clercs apparaissent également dans les comptes communaux et qu'ils travaillent tant pour des institutions religieuses que pour des administrations. À cet égard, les noms de Jean Locquet et, plus tard, de Pierre de Carmont, ont déjà été évoqués. On regrettera que les lacunes de la documentation ne permettent pas de

1. Il s'agit peut-être de Jean Cornut, graveur attesté dans le compte d'ouvrage de la ville en 1500 et 1509. Il est payé pour la réalisation de fers « servans à sceller la drapperie de ladite ville » ainsi que pour la gravure de jetons et de méreaux. Notons qu'un graveur du même nom est attesté dans les comptes de l'église Saint-Nicolas dès 1467. Voir A. de la Grange et L. Cloquet, *op. cit.*, pp. 383, 400. Il est intéressant de remarquer que c'est à un graveur qu'on fait appel pour la couverture de livres. Sans doute faut-il y voir des raisons techniques et l'existence d'un type de reliures s'apparentant, dans sa structure, ou dans son vocabulaire ornemental, à l'art des graveurs. Aucun témoin monumental ne nous est toutefois connu, qui permettrait de vérifier cette hypothèse de travail.

2. Il n'est pas possible de savoir si ces « platines de laiton » se rapportent à la couverture métallique des ais, ou à ce que Muzerelle appelle des « annexes au plats » (ferrures, boulons, cornières, systèmes de fermeture, etc.). Voir D. Muzerelle, *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, 1985, pp. 621, 631-632.

3. Compte de l'église Saint-Nicolas pour l'année 1489, brûlé en mai 1940 dans l'incendie des Archives de la ville. Édité par L. Cloquet, « Notice sur l'église paroissiale de Saint-Nicolas, à Tournay », *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, 17, 1882, p. 361.

4. Il ne peut s'agir du Quentin Desfarvaques attesté comme graveur et « faiseur de jettons » de 1474 à 1499, date de son décès, puisque la mention est datée de 1519. Voir A. de la Grange et L. Cloquet, *op. cit.*, pp. 383, 404. On peut toutefois légitimement supposer un lien de parenté et, peut-être, une filiation technique.

5. Compte de l'église Saint-Nicolas pour l'année 1519, brûlé en mai 1940. Édité par L. Cloquet, *op. cit.*, p. 519.

situer plus précisément ces artisans dans leur contexte socio-économique. Mais il s'agit là sans doute d'une limite inhérente à l'époque considérée.

Les mentions contiennent également d'intéressantes indications de prix. La reliure du « grans livres » réalisée par Jacques Gontier pour l'église Sainte-Marguerite coûte soixante-dix sous, soit trois livres et demi. La couverture du missel de la même église atteint cinquante-huit sous dix deniers, l'équivalent de près de trois livres. On sait que le coût total de ce missel fut de soixante-dix livres dix-neuf sous neuf deniers. Le coût de la reliure représente un peu plus de 4% du prix total, contre 64% pour l'écriture (quarante-sept livres dix-sept sous sept deniers), 21% pour le support de parchemin (quatorze livres dix-huit sous deux deniers) et 1,6% seulement pour la peinture d'une Crucifixion (vingt-deux sous quatre deniers) confiée à Robert Campin. Dans l'ensemble, le coût de la reliure reste donc relativement marginal, quoiqu'en valeur absolue il approche le prix moyen du codex aux XIV^e et XV^e siècles, évalué comme on l'a vu à quatre livres parisis¹.

Les quelques mentions réunies ici montrent enfin tout l'intérêt qu'on pourrait tirer, au plan technologique, d'un travail comparatif avec les pratiques attestées dans d'autres villes. Elles donnent force détails techniques et terminologiques qui devraient aider l'historien de la reliure. Complétées par des descriptions de reliures, fort nombreuses dans les testaments² et inventaires, elles devraient, après avoir été confrontées aux témoins monumentaux subsistants, aider à cerner les caractéristiques d'une production locale.

L'objet de cette note était avant tout d'esquisser une prosopographie dont il faut craindre qu'elle ne pourra malheureusement pas beaucoup être complétée à la suite de l'incendie des Archives communales en mai 1940. On déplorera également le fait que les documents ne recourent que rarement la source monumentale. Outre l'exemple de Jean Locquet et de Jacques Pouille, pas de Janvier, ni de Pollet dans les archives, alors qu'un nombre respectable de reliures signées de ces noms a pu être réuni. Formulons en terminant le souhait que des recherches plus approfondies permettent — pour faire face à la rareté des mentions conservées — de mettre à jour des reliures signées de l'un ou l'autre des noms qui ont été mis en évidence dans cette brève note.

1. Voir p. 366 note 4.

2. Les extraits de testaments tournaisiens publiés par A. de la Grange comportent à cet égard des descriptions fort éloquentes. Voir par exemple celle du psautier de Marie de Masnuy, qui teste le 1^{er} août 1470 : « ung Saultier, de la valleur de dix à douze escus, lequel est couvert de trois couleurs, batu à or, et se clot à deux morgans à quinette et à claux pendent doréz, avec le baston d'argent doré à deux testes de dragon qui tient les cordeaux ». — A. de la Grange, « Choix de testaments tournaisiens antérieurs au XVI^e siècle. Usages funéraires durant les XIV^e et XV^e siècles », *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Tournai*, 2, 1897, n^o 1048, p. 299.